

Adresse de la société populaire de Port-la-Liberté (ci-devant Port-Louis, Morbihan), lors de la séance du 25 brumaire an III (15 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Port-la-Liberté (ci-devant Port-Louis, Morbihan), lors de la séance du 25 brumaire an III (15 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 230-231;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18198_t1_0230_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

elle a juré guerre à mort aux tyrans, aux aristocrates, et à tous les ennemis du peuple, amour sans bornes pour la patrie, et union indissoluble à la Représentation nationale, et jamais elle n'a déviée; aucune conspiration, ny sédition ne se sont élevées dans son sein; la majorité de l'aristocratie s'est enfuie avec les lâches émigrés, et leurs parents, ou adhérents sont constamment détenus, en attendant leurs jugements.

Depuis que le fanatisme a courbé sa tête, il n'a plus d'efforts pour troubler le repos public, tous nos enfants, et beaucoup de pères de famille ont volés à la défense de la patrie, et ceux qui sont restés, s'employent à notre moulin à poudre, à forger nos invincibles bayonnettes, et tous travaillent à l'envie dans les ateliers publics; ils attendent le fruit de leurs travaux, que votre courage, votre sagesse, et votre infatigable activité leur promet.

Représentants du peuple vous avez purgé de notre territoire les hordes esclaves des tyrans, vous avez abbatus ces hommes de sang, dont le souvenir fait frémir la nature.

Vous avez juré de rester à votre poste, l'honneur et le bonheur des français l'exigient, ils n'échapperont donc plus à la justice nationale, les scélérats, les malveillants, les aristocrates, les intrigants, les gens immoraux, qui voudroient encore cacher leurs crimes en tenant à l'ordre du jour la terreur, et l'échafaud.

Que la justice, la vertu, l'amour de la patrie, l'union, et la reconnaissance à la représentation nationale, soient à jamais les sentiments de tous les républicains, et que la liberté, l'égalité, l'indivisibilité de la république soient leur cri de ralliement.

Fait à Angely-Boutonne le 2 brumaire l'an troisième de la république française une et indivisible.

PAROCHE-DUFRENE, maire et 6 signatures
d'officiers municipaux, 7 de notables
et 3 sans indication de fonction.

h

[Le conseil général de la commune de Bayonne
à la Convention nationale, le 4 brumaire
an III] (13)

Égalité, Fraternité, Liberté

Dignes Représentants du peuple,

Depuis trop longtemps des ambitieux cachés sous le masque du patriotisme, travailloient à ramener le règne de la tyrannie par celui de la terreur. Depuis trop longtemps des scélérats, gorgés de rapines, entretenoient le trouble et l'agitation parmi les citoyens afin que ceux-ci continuellement occupés à se préserver des dangers successifs dont on les environoit n'eussent pas le temps de porter le flambeau sur les vexa-

tions et les excès de tous genres commis par les divers oppresseurs du peuple. Enfin votre sagesse vient de couper la racine de tous ces maux. La justice rappelée au milieu de nous par vos soins y remplacera désormais l'esprit de brigandage et de violence, désormais le bruit du char révolutionnaire ne portera plus l'épouvante et la consternation que dans l'âme des conspirateurs et des traîtres à la patrie, désormais l'homme de bien, l'ami de la révolution, ne verra plus ses meilleures intentions empoisonnées; les écarts de son zèle, les erreurs de son cœur, les méprises de son esprit transformés en attentat contre la sûreté publique. Grâces vous en soient à jamais rendues, citoyens représentants, que mille témoignages de reconnaissance, disons-nous, arrivans de toutes les parties de la république, viennent vous apprendre avec quelle satisfaction tous les véritables français ont reçu, accueilli cette immortelle adresse où vous leur annoncez qu'aux jours de sang et d'oppression, amenés par les Catilina modernes, vous vous êtes empressés de substituer les jours de la justice la plus impartiale, les jours de cette liberté et de cette égalité qui s'accordent avec les loix et le maintien du gouvernement révolutionnaire. Pour les membres du conseil général de la commune de Bayonne en particulier, prêts à terminer leur carrière comme ils l'ont commencée, c'est à dire dans les sentiments du plus parfait attachement à la Convention nationale, c'est avec une satisfaction bien vive que touchant au port après tant d'orages ils voient par vos soins, s'élever derrière eux des jours sereins et calmes qui accompagneront sans interruption ceux qui seront appelés à les remplacer dans leurs fonctions publiques.

Les membres composant le conseil général de la commune de Bayonne.

VAUHAN, maire, MOULIN, secrétaire
et 16 autres signatures dont 7 d'officiers
municipaux et 9 de notables.

i

[Les membres de la société populaire de Port-
Liberté à la Convention nationale, le 6 brumaire
an III] (14)

Liberté, Égalité, Fraternité.

Représentants du peuple,

Votre adresse aux français a été lue et accueillie avec sensibilité à trois séances consécutives de notre société. Nous avons apprécié, toute la valeur des principes sacrés qui y sont développés, nos âmes s'en sont pénétrées, et nous avons juré haine mortelle à quiconque oserait en professer de contraires. Ceux qui ont eu à souffrir d'un régime oppresseur ont oublié les maux qu'il leur a causés, et s'il jettent encore

un regard sur le passé se n'est que pour en faire le parallèle avec l'avenir heureux que vous faites entrevoir à tous les Français : ainsi le matelot heureusement arrivé au port, se plaît à en comparer la tranquillité avec les orages qu'il a essuies pendant un pénible voyage et il sent d'autant mieux son bonheur qu'il a couru de plus grands périls.

Désormais l'honnête, le vertueux citoyen, fort de sa conscience pure et ses lois bienfaisantes à la main, bravera les traits empoisonnés du méchant : il n'aura plus à craindre qu'un homme vil, souillé de tous les vices, se fasse un jeu de le dénoncer arbitrairement ; la loi sera là qui frappera sans pitié l'odieux calomniateur.

Quelles félicitations vous ferons-nous, citoyens représentants, autres que celles que la France entière vous adresse. Continuez à déjouer les projets des conspirateurs sous quelques formes qu'ils se représentent, frappez le coupable, épargnez celui qui n'est qu'égaré, surveillons surtout ces hommes qui, flétris dans l'opinion publique depuis le commencement de la révolution jouent aujourd'hui impudemment le rôle de patriotes opprimés, et en prennent occasion de calomnier des citoyens vertueux que leur caractère révolutionnaire a peut-être entraîné dans quelques erreurs ; si ces hommes étaient réellement patriotes ils donneraient le baiser de paix à leurs frères et leur pardonneraient quelques fautes en faveur de l'intention qui les leur a fait commettre, maintenez, représentants, maintenez le gouvernement révolutionnaire dégagé de l'odieuse terreur que l'homme public ne puisse appercevoir qu'une manière de remplir ses fonctions, celle qui doit lui mériter l'estime et la reconnaissance de ses concitoyens, enfin lorsqu'une paix bien cimentée, viendra couronner vos glorieux travaux que l'Europe admirative s'écrie : les français ont su vaincre et profiter de la victoire.

Suivent 28 signatures.

j

[La société populaire de Franc-Val à la Convention nationale, s. d.] (15)

Représentants du peuple,

Votre adresse au peuple français est le code de nos sentiments, de nos principes ; elle est la boussole qui va diriger et consolider l'esprit public. Eclairés de ce flambeau de la raison et de la vertu, les vrais amis de la révolution n'auront plus la douleur de voir des trahisons, des conspirations en retarder les progrès et leurs auteurs par leur hypocrisie et leurs intrigues trouvent des partisans jusque dans votre enceinte.

Maintenez à l'exemple de nos braves défenseurs que leur soumission immuable à vos décrets mene de victoire en victoire, union et

concorde parmi vous, ne voyez que les intérêts de la patrie ; forts de la confiance et des droits de vos commettants, achevez votre ouvrage ; lancez la foudre nationale sur tous les ambitieux, les intrigans, les fripons, les buveurs de sang ; maintenez le gouvernement révolutionnaire dans toute sa parité et bientôt le vaisseau constitutionnel arivera au port où le peuple français l'attend pour sa gloire et pour son bonheur.

Vive la République, une et indivisible, vive la Convention nationale.

Suivent 31 signatures.

k

[Les membres de la société populaire de Port-le-Pelletier à la Convention nationale, le 9 brumaire an III] (16)

Guerre aux tirans
Gloire à la République
Liberté, Égalité, Fraternité.

Le système d'oppression et de terreur, qui a pesé si long-tems sur la République entière a disparu : le jour de la justice et d'humanité, éclaire maintenant la France.

Nous vous remercions, citoyens représentants, d'avoir préparé le bonheur public, en rompant la verge de fer sous laquelle la grande famille gémissait depuis longtems, en ramenant le regne de la justice, en substituant la confiance à la terreur, en propageant les arts, en vivifiant le commerce, en récompensant l'industrie et en décrétant la liberté de la presse.

Fondateurs de la liberté et de l'égalité, accueillez avec bonté nos félicitations sur votre adresse au peuple français ; nous y avons applaudi avec le plus vif enthousiasme ; parce que nous y avons reconnu les principes éternels de justice et de vérité : les sentiments qu'elle renferme, tous ceux d'un peuple qui veut le regne des loix : les principes immortels et sacrés, qui sont tracés dans cette sublime adresse, dans ce chef-d'oeuvre de morale, ont toujours été gravés dans nos coeurs.

Graces éternelles vous soient rendues augustes représentants ! Continuez la carrière que vous avez si glorieusement parcourue jusqu'à ce jour : assurez d'une manière inébranlable les desseins de la République, comptez sur notre zèle à soutenir ses droits sacrés ; nous périrons plutôt que de reconnoître d'autre souveraineté que celle du peuple, d'autre puissance, d'autre autorité que la Convention nationale.

Ainsi le veulent et le jurent avec nous tous les habitants d'une commune qui compte à la défense de la patrie huit cents braves au moins et qui du sol le plus ingrat a sçu tirer au delà de sept mille livres de salpêtre.